



**Projet Social 2006 – 2010**  
**Orientations de développement**  
**social, éducatif et culturel du Centre**  
**Social et Culturel Nelson Mandela**

**Centre Social et Culturel**  
**Nelson Mandela**  
**Rue Jean Vilar**  
**B.P 435**  
**83514 La Seyne sur Mer**

# Tables des matières

## **Introduction**

### **1. Le contexte du Centre Social et Culturel**

### **2. Un Centre Social et Culturel, pour quelles finalités ?**

#### **2.1 Les champs d'intervention du Centre Social et Culturel**

#### **2.2 Pour une démarche active, ouverte, participative**

### **3. Action et structuration du Centre Social et Culturel**

#### **3.1 Le secteur famille**

#### **3.2 Fonction accueil et accompagnement social**

#### **3.3 Action autour de la parentalité**

#### **3.4 Secteur enfance jeunesse**

##### **3.4.1 Centre de Loisirs, action en milieu ouvert, Projets éducatifs thématiques**

##### **3.4.2 Accompagnement scolaire**

#### **3.5 Relation avec les écoles**

#### **3.6 Secteur socio-éducatif, socioculturel**

#### **3.7 Dimensions intergénérationnelles**

#### **3.8 Partenariat et actions communes**

#### **3.9 Démocratie et espaces pour agir**

### **4. Le Centre Social et Culturel, son organisation, sa structure**

## **Conclusion**

# INTRODUCTION

Le Centre Social et Culturel Nelson Mandela a développé ces dernières années un projet important d'éducation populaire, avec un impact reconnu sur son territoire (cf document d'évaluation 2002/2005). Peu à peu, nous avons structuré une réelle activité développée et ancrée dans la population, installé des processus d'organisation interne du travail et des actions ainsi que des modalités d'administration et de gestion fiables, organisé la structure avec des instances, une équipe de salariés, des adhérents et usagers qui pratiquent un réel projet de développement local.

L'ensemble de nos financeurs et partenaires de tutelle nous ont accompagnés dans ce travail, dans un contexte de politique publique difficile et exigeant. Pour engager notre projet social, il nous semble nécessaire d'avoir la constante volonté de développer et de donner toujours plus d'assises au projet actuel, de travailler sans cesse à nourrir des dynamiques qui imprimeront une stabilité de conception et de mise en œuvre de nos orientations.

Notre projet social propose donc de s'appuyer sur nos acquis et d'anticiper le plus grand nombre possible de dimensions de l'action que nous souhaitons conduire. Dans le même temps, il ne propose pas un regard figé, mais plutôt un sens de travail et de réflexion, une logique globale de pertinence possible d'organisation et d'utilité d'un équipement comme le nôtre au sein de la vie et de l'activité Seynoise, au sein du quartier Berthe.

Nous ne nous faisons pas d'illusion, notre démarche invite à l'humilité, au travail, à l'effort, à la persévérance. Nous mesurons le chemin nécessaire entre les ambitions d'un projet et les exigences de sa mise en œuvre concrète. Mais nous avons, peu à peu, développé des points d'appuis et nous considérons notre projet comme un outil pour toujours mieux concevoir et appréhender nos dimensions d'interventions et impulser des progrès pour l'ensemble des actions que nous conduisons.

## 1. Le contexte de l'action du Centre Social et Culturel

La réalité qui nous environne, le contexte du quartier Berthe et la situation dans laquelle nous agissons constituent les points de départ de notre projet social. C'est cette réalité que nous souhaitons contribuer à transformer dans la mise en œuvre des orientations de notre projet de développement social, éducatif et culturel sur le territoire.

Nous ne pouvons réduire cette question aux seules situations de détresse, d'exclusion, de précarité, de difficultés sociales multiples.

Nous vivons dans un pays riche, développé, avec une civilisation moderne et avancée. Notre système de protection et de prestations sociales est partie prenante des réseaux de solidarité et d'unité de liens sociaux qui fondent notre société. En même temps, existent d'importantes richesses humaines, du patrimoine, de la culture, un grand dispositif d'école publique... Dans le mouvement de la société se développent les progrès. Une grande partie de nos concitoyens semble emportée dans ce tourbillon du futur.

Mais beaucoup sont laissés sur le bas côté de cet extraordinaire développement des capacités humaines, du mouvement des connaissances, des sciences et des techniques et ne sont pas assez placés en situation de se les approprier. Peu à peu, se creuse un dramatique écart entre

les capacités prodigieuses de l'humanité et ce que peuvent s'en approprier les hommes, entre les possibilités d'humanisation d'aujourd'hui et la manière dont vivent nombre d'êtres humains.

## **1.1 Quelques éléments de diagnostic sur le territoire Seynois**

### **Démographie et habitat**

Population totale : 60 188 habitants (soit 15,31 % de l'agglomération), dont 30 % en ZUS, 1/3 en HLM.

Population jeune (25 % ont moins de 20 ans ; 18 % ont moins de 15 ans), concentrée dans les quartiers difficiles. Concentration des familles nombreuses dans le quartier Berthe.

5233 logements HLM, soit 21,8 % du parc social de l'agglomération, 20 % des résidences de la commune. Concentration de l'habitat social sur les quartiers difficiles (à 70 % sur le quartier Berthe).

(Sources : INSEE 1999, GPV la Seyne sur Mer - Diagnostic urbain ANRU 2004)

### **Situation socio-économique des familles**

Taux de chômage élevé : 23,4 %, 41,8 % sur le quartier Berthe, 31 % en centre-ville.

41,5 % de chômage parmi les 15 - 24 ans.

49 % seulement des ménages sont imposables.

23,6 % de la population sont bénéficiaires du RMI.

22,8 % de non diplômés parmi les 15 ans et plus (hors élèves et étudiants).

La précarité est présente sur tous les quartiers, mais concentrée dans le quartier Berthe et le centre-ville.

(Sources : INSEE 1999, GPV la Seyne sur Mer - Diagnostic urbain ANRU 2004)

Par rapport à l'agglomération, la commune concentre :

60 % des minima sociaux,

51 % des allocations CAF à bas revenus,

51 % des demandeurs d'emploi,

56 % des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans,

66 % des accès au logement aidés par le FSL.

(Sources : GPV la Seyne sur Mer - Diagnostic urbain ANRU 2004, fichiers CAF, ANPE, FSL)

Après évaluation, 106 enfants ont été considérés comme étant en danger en 2003 sur le secteur La Seyne - Saint Mandrier (1018 dans le département).

(Source : U.T.S. la Seyne Saint Mandrier, Observatoire de l'Enfance en Danger - Statistiques 2003, Conseil Général du Var)

### **Situation scolaire**

Sur 9680 enfants scolarisés dans les écoles primaires et les collèges de la commune, 2881 (30%) sont situés en ZEP/REP, 2049 (21 %) en ZUS.

### **Indicateurs communs écoles primaires ZEP / REP :**

En maternelle :

59,68 % d'enfants issus de catégories socio-professionnelles défavorisées

18,92 % d'élèves étrangers

5 primo-arrivants

112 enfants inscrits en RASED

18,6 % de gratuité cantine - 33,2 % de demi-gratuité

En élémentaire :

30,35 % d'enfants issus de catégories socio-professionnelles défavorisées

6,04 % d'élèves étrangers

6 primo-arrivants

83 enfants inscrits en RASED

19,86 % de gratuité cantine - 37,71 % de demi-gratuité

### Indicateurs collèges :

Les indicateurs relevés sur les collèges publics de la Seyne, du département et de l'académie font apparaître les pourcentages suivants :

Etablissements fréquentés et zones	% publics défavorisés	% étrangers
Collège Wallon (ZEP)	93,7	19,4
Collège Eluard (hors ZEP / REP)	41,8	2,4
Collège Curie (hors ZEP / REP)	48,6	2,4
Collège l'Herminier (hors ZEP / REP)	24,8	0,5
Collèges Var	34,4	4,2
Collèges Académie de Nice	32,9	5,9
Collèges France	39,4	4,3

### Tests d'évaluation CE2 :

Les résultats des évaluations de CE2 en français et mathématiques sur les écoles publiques de la circonscription de la Seyne font apparaître les scores suivants :

Etablissements fréquentés par zones	Français score moyen sur 100	Maths score moyen sur 100
Ecoles publiques de ZEP	64,5	59,6
Ecoles publiques de REP hors ZEP	70,4	65,1
Ecoles publiques hors ZEP / REP	74,6	70,7
Ecoles publiques circonscription la Seyne	73,6	69,5

### Retards scolaires :

Sur 13 établissements élémentaires de la circonscription de la Seyne, 104 élèves de CM2 (21%) ont un retard scolaire d'au moins un an.

### Tests d'évaluation 6e :

Les résultats des évaluations de 6<sup>e</sup> en français et mathématiques sur les collèges publics de la Seyne, du département et de l'académie font apparaître les scores suivants :

Etablissements fréquentés et zones	Français score moyen sur 100	Maths score moyen sur 100
Collège Wallon (ZEP)	47,5	45,3
Collège Eluard (hors ZEP / REP)	63,8	60,1
Collège Curie (hors ZEP / REP)	65,4	63
Collège l'Herminier (hors ZEP / REP)	66,1	63,1
Collèges Var	78,1	62,6
Collèges Académie de Nice	64,8	64,3

### Redoublements en fin de 3<sup>e</sup> et orientations en seconde :

Etablissements fréquentés par zones	% redoublement fin de 3 <sup>e</sup>	% entrées 2 <sup>nd</sup> e générales et techno.	% entrées secondes pro.
Collège Wallon (ZEP)	3,9	39,4	56,7
Collège Eluard (hors ZEP / REP)	5,6	63,6	30,8
Collège Curie (hors ZEP / REP)	6,5	47,8	43,5
Collège l'Herminier (hors ZEP / REP)	13,2	54,5	30,2
Collèges la Seyne	7,9	51,9	39
Collèges bassin	6,7	55,6	34,1
Collèges Var	5,8	56,9	33,6

(Source : Education Nationale 2005)

## 1.2 Pour prolonger nos réflexions sur diagnostic et environnement.

La déchirure du lien social se caractérise non seulement par une désaffiliation matérielle, économique et sociale dans la précarité notamment, mais tout autant par des dimensions culturelles, morales parfois, qui frappent bien au-delà des seules victimes de la précarité et de l'exclusion.

L'action au plan local se confronte à de nombreuses et profondes difficultés que peuvent rencontrer les populations, surtout les plus précaires. Il y a d'importants besoins en matière d'éducation et de loisirs humanisants, de liens sociaux à reconstruire et à développer, de construction de repères multiples favorisant les éléments de citoyenneté et les possibilités d'avoir prise sur la société, de lutte contre les discriminations, de développement culturel...

Dans le même temps, nous pouvons nous référer aux éléments de diagnostic ci-dessus comme à la situation générale que traduisent les statistiques en matière d'emploi, de chômage et précarité, d'exclusion... dans la réalité Seynoise. Mais ces statistiques ne sont que partiellement révélatrices et ne traduisent qu'une part des détresses réelles. Elles ne peuvent prendre en compte la vie dans toutes ses réalités complexes. Cela suppose donc un effort pour imaginer, au-delà, les « mal vies », les difficultés multiples de logement, d'alimentation, les atteintes psychologiques, les problèmes de santé, de déplacements, d'accès à la connaissance, d'errance sociale et culturelle, de décrochage économique, de souffrance...

Enfin le poids du repli sur soi, des difficultés sociales multiples constituent une entrave s'opposant aux possibilités de développement humain de toute la collectivité. L'engagement bénévole ou militant s'est aussi essoufflé pour une part, il doit faire face à ses difficultés et doit être enrichi et renouvelé.

Si le Centre Social et Culturel agit sur les manques, les besoins, les difficultés s'exprimant dans la vie sociale, il doit aussi s'appuyer sur les potentialités pour développer son action. Nous disposons et identifions de nombreux atouts et d'importantes énergies possibles à travers un réel partenariat institutionnel, des liens existants entre les acteurs locaux en appui sur un dense et riche réseau associatif avec un fort potentiel. Il existe localement un déploiement d'actions quotidiennes valorisantes et efficaces dans le domaine social et au-delà, des pratiques qui tendent à un développement des enjeux d'éducation populaire, de développement culturel, d'insertion sociale et professionnelle...

Les pratiques citoyennes et démocratiques, la solidarité, l'exigence de dignité... connaissent des marges de progrès possible. La coopération, sur le terrain des pratiques des mouvements d'éducation populaire et des acteurs de la vie locale, peut contribuer à les développer.

Il sera nécessaire, pour notre Centre Social et Culturel, de prendre en compte ces éléments de la réalité économique sociale et culturelle de notre société et de notre ville, en étant constamment attentifs aux attentes, aux atouts et potentialités s'exprimant dans le champ des pratiques sociales.

## **2. Un Centre Social et Culturel, pour quelles finalités ?**

Le Centre Social et Culturel de La Seyne sur Mer a pour vocation, tout en restant ouvert à l'ensemble de la population, de contribuer à répondre aux problèmes sociaux, économiques, culturels, des habitants du quartier Berthe, prioritairement et principalement. Il doit participer directement à la création de liens et de cohésion sociale, au développement des identités sociales et de la citoyenneté de toute la population, il doit promouvoir le développement local.

Ses missions et grandes orientations se structurent autour des modalités d'agrément CAF et des valeurs de dignité humaine, de solidarité, de démocratie ainsi que des pratiques partagées en réseau au sein de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels. Il s'agit de porter des pratiques développées d'éducation populaire, de développement social et d'aménagement du territoire, des dynamiques culturelles, éducatives, de loisirs humanisant, d'économie et d'économie sociale et solidaire...

### **2.1 Les champs d'intervention du Centre Social et Culturel :**

Nous l'avons dit, nous constatons un fossé entre les possibilités culturelles et matérielles ouvertes par le progrès des capacités humaines et ce dont peuvent s'en approprier les individus.

C'est bien à réduire ce fossé qu'il convient d'agir, afin d'œuvrer au développement du lien social, de la cohésion et de l'identité sociale par des pratiques concrètes qui en nourrissent les dynamiques.

C'est le sens que nous donnons à l'idée de « vocation globale » du Centre Social et Culturel.

Pour nous, la culture humaine, c'est le mouvement des sciences comme celui des arts, les avancées des connaissances, des techniques, des langages en même temps que les représentations, l'enrichissement des sensibilités, l'épanouissement physique des individus, le progrès des idées, des comportements, des valeurs... Ce sont tous ces éléments qui s'entre nourrissent et peuvent permettre aux hommes et aux femmes de prendre en main leur existence personnelle et leur histoire commune.

Cette tentative de cerner des éléments de la culture représente en même temps tout un positionnement d'action du Centre Social et Culturel.

Mais nous savons aussi où en sont aujourd'hui les pratiques sportives et artistiques, la situation de l'emploi et de la formation, on mesure à quel point les individus sont parfois coupés du mouvement des sciences et des techniques, on constate les carences en matière de

santé ou le poids des précarités de vie... Comment ne pas entrevoir, dans tous ces manques, les axes et les initiatives à prendre en matière d'action collective, de ré-appropriation de citoyenneté, de réactivation des aspects de parentalité, d'intégration et de lutte contre les discriminations...

## **2.2 Pour une démarche active, ouverte, participative :**

Nous avons l'ambition de permettre aux acteurs et usagers du Centre Social et Culturel de nouer des rapports nouveaux avec leur environnement, de développer des rencontres, de vivre des pratiques qui participent de leur propre développement. Il s'agit aussi de pouvoir, avec tous ceux qui le souhaitent, se mettre ensemble pour élaborer et concevoir, co-réaliser et mettre en œuvre, faire des bilans et co-évaluer les orientations et objectifs des activités du Centre Social et Culturel autant que ses initiatives et actions.

Il s'agit constamment d'essayer de « mettre des forces en marche », avec le plus grand nombre d'acteurs, partenaires et professionnels, financeurs ou bénévoles, population au sens large du terme. C'est cette démarche ouverte, dynamique, socialisante et active qui doit présider au sens du travail du Centre Social et Culturel. Les statuts et règlements intérieurs autant que les structures de fonctionnement devront, au même titre que l'activité et les initiatives réalisées ou impulsées par le Centre Social et Culturel, participer à cette démarche.

Le Centre Social et Culturel, ainsi, ne se présente pas seulement comme un outil pour « panser » les questions sociales et les difficultés. Contribuer à résorber les effets induits par notre société en matière d'inégalité sociale, de discrimination, de précarisation...est en soi déjà tout un programme. Avoir la prétention d'entreprendre en ce domaine, avec les gens eux-mêmes, quels que soient leurs âges, leurs origines ou leur statut social ne relève pas d'une illusion mais d'un parti pris.

En ce sens, le Centre Social et Culturel devra développer la participation et la prise de parole comme la production d'actes dans les dynamiques d'activités. Il s'agit également de permettre au plus grand nombre de s'approprier le Centre Social et Culturel même si cela bouscule ou dérange les mentalités et les pratiques.

Ainsi, la recherche de partenariat, le travail quotidien pour développer avec d'autres acteurs locaux des convergences d'action, pour agir plus efficacement que ce que chacun est capable de conduire seul, est un fondement de notre démarche. Les partenaires locaux, associatifs ou institutionnels sont sollicités afin d'essayer de tisser un véritable réseau d'échange et de coordination, en jetant des passerelles entre nos différentes actions et expériences, permettant le partage des compétences et de multiples savoirs.

Enfin, notre Centre Social et Culturel doit croiser des dynamiques de cogestion entre de multiples acteurs que sont les pouvoirs publics, les habitants, adhérents, usagers et acteurs locaux, les personnels de la structure. Ces dynamiques de cogestion ne sont jamais données d'avance, elles se construisent au quotidien dans les pratiques démocratiques internes du travail des instances, dans les ateliers coopératifs, dans des espaces qu'il est constamment nécessaire d'ouvrir et d'alimenter pour nourrir les participations multiples, les formes d'engagement, les possibilités d'agir...

Ce processus de cogestion et ces dynamiques démocratiques sont structurantes du projet du Centre Social et Culturel et participent des conditions de développement de son action, de sa pertinence, de son utilité en direction de la population et pour le développement local.

### **3. Actions et structuration du Centre Social et Culturel**

Les éléments de réflexion ci-dessus, qui positionnent une conception de l'action du Centre Social et Culturel, des contenus d'intervention et les démarches qu'il entend promouvoir, n'ont de sens que pour alimenter une action concrète, visible, consciente.

À défaut, il s'agirait d'un discours qui pourrait tourner à vide, voire même en dehors de notre quotidien. Il doit être un point d'appui pour concevoir les axes de travail, pour donner sens et dimension aux activités mises en place et aux formes de structuration interne. Les orientations générales et les logiques de constructions d'action à venir doivent fortement s'appuyer sur le travail réalisé, qui a permis de construire une réelle qualité de positionnement et d'actions, avec un impact reconnu sur le territoire. C'est le sens aussi que nous avons donné aux efforts d'analyse et d'évaluation de la période 2002/2005 (cf document d'évaluation).

Notre projet social doit continuer constamment d'orienter et de nourrir nos actions, participer d'un réel rayonnement du Centre Social et Culturel, en appui sur les besoins locaux et ceux émergents. Notre action doit contribuer au refus des discriminations, au développement de la condition des femmes et des enfants, aux appropriations multiples de citoyenneté, au développement de liens sociaux, de pratiques collectives et humanisantes. Notre action doit rythmer un authentique projet d'éducation populaire, moderne, le plus largement partagées.

Cela se construit au quotidien, peu à peu, en faisant reculer les difficultés que nous rencontrons et en développant les points d'appui. Plus ce travail sera proche des gens qui y participent, plus il pourra être approprié par le plus grand nombre et plus il sera pertinent. Nos propositions d'action, comme de structurations internes doivent donc y être attentives et y contribuer, en questionnant les certitudes, en bousculant les insuffisances...

#### **3.1 Le secteur familles**

Il s'agit de développer l'activité d'un véritable secteur en direction des femmes et des familles et avec les femmes et les familles, qui matérialise les dimensions d'animation globale du Centre Social et Culturel et participe d'une force motrice importante des activités de la structure.

Ce secteur doit tout particulièrement travailler les enjeux d'implication et de participation des habitants, les dynamiques populaires et l'utilité de l'action, les contenus culturels et éducatifs. Il s'agit de développer des actions spécifiques, autour de projets particuliers et réguliers, des activités culturelles et de loisirs, des moments conviviaux, des soirées, des ateliers familiaux...

Régulièrement, des initiatives familiales autour de fêtes ou repas spectacles ou grandes sorties... doivent imprimer un rythme de travail au sein du Centre Social et Culturel et favoriser les participations les plus nombreuses des adhérents et usagers.

Ce secteur d'activité doit être un important support à la sollicitation de partenariat multiple avec d'autres associations de quartier et favoriser les engagements bénévoles et militants.

Pour notre part, nous voulons développer ces formes de partenariat pour toute initiative pouvant les favoriser.

Nos activités d'animation et de loisirs familles sont actuellement en grande partie construites au sein d'un atelier coopératif qui regroupe des personnels du Centre Social et Culturel et des adhérents qui s'y impliquent. On y réfléchit aux initiatives à prendre, aux conditions de leur mise en œuvre et aux bilans à tirer des actions engagées. Ce travail doit se poursuivre et se développer.

### **3.2 Fonction accueil et accompagnement social**

Le Centre Social et Culturel doit maintenir et développer ses fonctions d'accueil et d'accompagnement des usagers et des habitants. Le Centre Social et Culturel doit être un lieu ouvert où l'on puisse se rencontrer, se renseigner, être aidé si nécessaire.

Un dispositif spécifique pour rencontrer la population, écouter et orienter chaque fois que possible, donner des renseignements et tenter de traiter des problèmes administratifs ou de vie, doit rester organisé au sein de la structure. Il permet également d'entendre des attentes, d'être à l'écoute d'aspirations diverses de la population pour essayer de construire d'éventuelles réponses.

Cette fonction accueil est relayée par d'autres initiatives socialisantes et conviviales ou d'intégration que représentent, par exemple, les temps de « Pause Café » du matin, les ateliers d'alphabétisation, les séances d'aides administratives ou d'écrivain public...

### **3.3 Action autour de la parentalité**

Les parents sont les premiers acteurs éducatifs des jeunes générations et doivent toujours mieux pouvoir exercer cette responsabilité.

Le Centre Social et Culturel doit pouvoir y contribuer en laissant ses pratiques éducatives constamment ouvertes à l'implication la plus large de la population.

Pratiquer ensemble, développer des repères éducatifs, réfléchir et conduire des projets, prendre en main ensemble des actions de loisir, d'éducation, d'accompagnement scolaire des enfants... participent de ce processus.

Dans le même temps, des lieux de rencontres et d'échanges entre parents doivent s'organiser, ainsi que des moments de réflexion et d'apports de connaissances et de repères.

C'est aussi en partant de l'expérience de chacun, de ce qu'il est possible de mettre en commun, des questions et interrogations que l'on se pose et des hypothèses de réponses que l'on met soi-même en œuvre, que peut cheminer la réflexion et que peuvent se nourrir des repères, des avancées...

Ce travail sur la parentalité peut s'appuyer sur nos actions familles et nos actions enfance. Il doit être une préoccupation constante et nécessite qu'au sein du Centre Social et Culturel existent des espaces où les parents puissent se rencontrer, construire des échanges, vivre des activités et initiatives...

### **3.4 Secteur enfance jeunesse**

L'action du Centre Social doit se caractériser par une forte activité en direction des jeunes générations, qui alimente également une action plus familiale et intergénérationnelle (cf en annexe, le projet éducatif du centre de loisir et des activités enfants et jeunes).

Dans les années à venir, il sera nécessaire de construire une réflexion sur les conditions de développement des politiques éducatives publiques et de la place que peuvent tenir les projets associatifs et les structures qui les portent.

### **3.4.1 Centre de Loisirs - Action en milieu ouvert – Projet éducatifs thématiques**

Il s'agit de maintenir et développer un Centre de Loisirs regroupant de nombreux enfants autour d'une bonne dynamique de contenus et de démarches actives, modernes. Le CLSH doit être un lieu d'appropriation de connaissances, de découvertes, de pratiques socialisantes pour les enfants

Ce doit être également un lieu où se pose constamment la question de la place et du rôle que peuvent y jouer les parents, solliciter leur implication et leur participation. C'est un lieu où doit se poser la question du loisir des enfants et où doit se mener la réflexion sur la nécessité, avec le plus grand nombre, de contribuer à le prendre en charge. Ainsi, ce travail s'inscrit dans des préoccupations éducatives et doit nourrir des formes multiples d'implications diverses.

Dans cet esprit, des activités thématiques en milieu ouvert doivent régulièrement être mises en place en y associant largement d'autres acteurs éducatifs locaux, des partenaires associatifs, des parents, des grands frères ou sœurs... (pour les mettre en œuvre, mais aussi pour pourquoi pas pour les concevoir). Ce travail peut permettre de s'adresser plus largement aux jeunes générations, en redonnant un nouveau sens concret au partenariat ou à l'action collective... Des prolongements sont d'ailleurs possibles au sein même des activités plus régulières du Centre Social et Culturel.

### **3.4.2 Accompagnement scolaire**

Le Centre Social et Culturel conduit des activités d'accompagnement scolaire en réponse à un besoin, important et avéré. Pour nombre d'enfants, les rapports à l'école et à la réussite peuvent être problématiques. Nos démarches de travail doivent être les plus actives possibles dans le rapport entre enfants, parents, enseignants. Elles doivent être différentes et complémentaires du monde scolaire.

En ce qui nous concerne, le lien entre le Centre Social et Culturel et les enseignants doit être régulier, afin de chercher à toujours mieux identifier les besoins, les progrès et les situations des enfants des écoles primaires et des collèges qui fréquentent l'accompagnement scolaire.

Le lien avec les parents doit également être privilégié. Nos actions d'accompagnement scolaire doivent leur être constamment ouvertes. Un dispositif pour les accueillir et les solliciter doit être mis en place afin que chaque fois que possible, ils puissent avoir prise sur ce qui est fait avec les enfants et que se construisent des prolongements de cette action particulière au sein même de la famille.

Dans le même temps, des bilans réguliers doivent être réalisés conjointement afin de toujours mieux essayer de mobiliser les éléments qui permettent aux enfants d'entretenir un rapport le plus actif possible avec leur scolarité, le plus reconnu et le plus accompagné possible au sein des familles.

### **3.5 Relations avec les écoles**

Au-delà des actions d'accompagnement scolaire, le Centre Social et Culturel peut entretenir d'importantes relations éducatives avec le monde scolaire et les enseignants. Des projets peuvent être co-élaborés ou co-réalisés en matière culturelle, expositions, spectacles, travail thématique sur des thèmes comme les droits des enfants ou le racisme par exemple, à l'occasion de grands projets comme les « paroles de quartiers », la coopération avec les écoles du Mali, les « 1000 enfants pour la Paix »...

Le travail réalisé également avec les classes dans le cadre des activités bibliothèque, autour de la lecture et l'écriture alimente également ce rapport partenarial avec les écoles.

Nos interventions dans le cadre du Projet Educatif Local et du Projet de Réussite Educative montrent aussi cette volonté.

### **3.6 Secteur socio-éducatif – socioculturel**

Le Centre Social et Culturel a vocation à organiser des activités socio-éducatives et socioculturelles de toutes formes et de multiples natures, participant du développement et des apprentissages humains. Pour faire du sport, de la couture, de la danse, de la musique, développer des activités artistiques et esthétiques, vivre des actions culturelles, scientifiques et techniques, le Centre Social et Culturel est un équipement qui doit disposer des moyens de le favoriser.

Dans le même temps, ces activités donnent des dimensions différentes à nos actions plus classiques pour permettre à ceux qui les vivent de développer des pratiques de citoyenneté, pour avoir prise sur son environnement, pour nourrir des liens sociaux...

Ce travail ouvre également des passerelles possibles entre les différents ateliers et leurs participants autour de dynamiques thématiques, de construction d'événements festifs et artistiques...

Au-delà, ce secteur doit s'attacher à imprimer au sein du Centre Social et Culturel des propositions d'actions implicantes, partenariales qui participent du projet global et des processus de développement culturel, de construction de repères, de valeurs... Tous les acteurs potentiels : adultes, familles, associations locales, écoles et enseignants, institutions publiques, acteurs du champ de la culture... peuvent continuer de se mobiliser autour de projets concrets pour promouvoir des pratiques ou des valeurs riches, en proposant des appropriations des outils de la culture humaine et en favorisant les dynamiques actives et « implicantes ». Ceci concerne de multiples facettes de la culture humaine, de la lutte contre le racisme et les discriminations, des questions de droits des femmes, des conditions de vie, les problématiques d'urbanisme et d'environnement, le champ des arts et de la connaissance, les programmations en arts plastiques, en cinéma, en ateliers d'écritures ou d'expression, les débats et rencontres publiques...

Ce secteur d'activité développe des thématiques plus transversales et parfois déjà présentes dans d'autres champs d'activités du Centre Social et Culturel. Dans le même temps, il peut permettre une action plus étoffée dans ces sens. Ces dimensions ne peuvent se concevoir qu'au travers de projets d'action concrets inscrits dans une logique de construction, de réalisation et d'évaluation avec les acteurs concernés.

Un atelier coopératif regroupant des adhérents du Centre Social et Culturel et des salariés est nécessaire pour orienter et favoriser l'ensemble de ces dimensions, pour qu'au-delà d'un programme de consommation d'activités, se construise une véritable logique d'intervention et de promotion.

Cette démarche nécessite de s'appuyer constamment sur les avancées réalisées, d'ancrer des habitudes et des pratiques, d'interroger les acquis pour constamment nourrir la pertinence et l'utilité de l'action.

### **3.7 Dimension intergénérationnelle**

Le Centre Social et Culturel doit favoriser les liens entre les générations. Nous n'avons pas vocation à cloisonner toutes nos actions en direction de tranches d'âges de la population mais au contraire à rechercher, autant que possible, à créer des liens, des rencontres, des passerelles entre tous.

Ces liens existent dans notre société même s'ils sont parfois distendus et notre Centre Social et Culturel doit contribuer à en favoriser le développement.

C'est aussi dans cette dimension intergénérationnelle de nos actions que se forment des apprentissages, que se transmettent des expériences, que se construisent des repères communs qui participent du développement humain. On est enfant de notre société comme héritier des générations précédentes et se développent les maturités en ouvrant les espaces aux jeunes générations.

Cette dimension intergénérationnelle anime nos pratiques d'activités famille, le travail sur la parentalité, les sorties accompagnées du Centre de Loisirs, les soirées et fêtes que nous organisons...

Il y a une large place dans notre action quotidienne pour faire vivre et favoriser ces pratiques entre générations.

Cette dimension est également présente au travers de certaines thématiques d'action que nous organisons, comme c'est le cas dans le travail que nous avons engagé sur la mémoire du quartier Berthe et les rencontres que nous organisons entre les plus anciens et les enfants des écoles.

C'est également le cas, par exemple, dans le travail que nous pouvons conduire autour du racisme et de l'histoire de l'immigration...

Au final, cette dimension intergénérationnelle doit pouvoir être présente de manière constante et transversale dans l'ensemble de la vie et de l'activité du Centre Social et Culturel.

### **3.8 Partenariat et actions communes**

Le Centre Social et Culturel a vocation à nourrir des dynamiques partenariales multiples.

S'il n'a pas pour mission de tout faire ou de fédérer en son sein les pratiques diverses du monde associatif, il peut, pour ce qu'il est, contribuer à développer des convergences et nourrir des actions plus dimensionnées que ce que chacun pourra réaliser seul. Ce type de conception permet des initiatives plus pertinentes, plus utiles, qui participent encore plus d'une dynamique de territoire.

Cette conception ne peut pas être opportuniste. Elle doit permettre de développer des résultats et des nécessités communes d'utilité collective. Ceci nécessite de combattre, et d'abord en notre sein, les éventuelles conceptions d'opposition et de concurrence. Mais cela exige surtout de toujours essayer de donner plus de sens partagé à ce que l'on réalise et aux initiatives que l'on prend.

C'est sur cette base que peuvent prendre corps les intérêts convergents et les préoccupations communes. C'est cette même démarche qui nous anime avec la population, les habitants, les adhérents et usagers du Centre Social et Culturel, qui doit pouvoir être présente dans nos rapports avec les acteurs locaux, associations, pouvoirs publics. L'exemple de la fête de quartier ou de grands projets comme les « paroles de quartier » ou le travail sur la Paix, montre toutes les nécessités, les exigences et l'esprit que nous pouvons contribuer à développer dans ce type de manifestation et de coopérations.

### **3.9 Démocratie et espaces pour agir**

Le Centre Social et Culturel doit être un lieu de citoyenneté et de démocratie active. Tout son fonctionnement a besoin d'être tourné et ouvert vers ses usagers et tous ceux qui le « pratiquent ».

Il s'agit moins d'organiser des structures formelles ou figées que de construire des démarches dynamiques qui s'alimentent dans les actions concrètes du Centre Social et Culturel, dans des espaces d'actions collectives de rencontres, d'échanges, de construction et d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation.

Les ateliers coopératifs des secteurs, les commissions thématiques, les lieux de partenariats... participent de cette démarche. Elle ne peut pour autant se réduire à ces seuls outils et doit vivre aussi et de façon déterminante dans les activités mises en place.

C'est dans cette approche que peuvent ainsi se concevoir les espaces et les pratiques de cogestion, que peuvent se développer ces liens nécessaires entre salariés, population, adhérents et usagers, pouvoirs et institutions publiques. Ainsi, peut également prendre corps un véritable travail d'instances de Conseil d'Administration et de Bureau, issu d'abord de l'activité et de l'action concrète, en prise avec la réalité et les exigences de développement du Centre Social et Culturel, tourné vers le rayonnement du projet social. Les années à venir doivent continuer, coûte que coûte, de mettre en œuvre et structurer ce travail d'instances, interrogé par les propres limites du Centre Social et Culturel, en appui sur nos expériences et en recherche constante des possibilités de les dépasser.

## **Le Centre Social et Culturel, son organisation, sa structure**

Au-delà des éléments ci-dessus concernant les secteurs d'activités, les modes d'actions, les démarches actives à mettre en œuvre... ce sont toutes les formes de structuration et d'organisation interne qui doivent favoriser la mise en œuvre de notre projet. Dans notre contexte, nous devons poursuivre et développer nos formes d'organisation et notre structuration avec les secteurs familles et femmes, enfants et jeunes, culture et toutes les dynamiques de mobilisation que nous initiions...

Il y a à réfléchir aux conditions techniques du travail interne, à l'aspect des locaux, aux lieux d'activités... Le Centre Social et Culturel doit avoir l'ambition d'être un lieu accueillant, chaleureux, sain, disposant d'outils sinon absolument modernes, dans tous les cas adaptés à son action et ses exigences d'accueil de la population. Avec le développement de nos actions, ces exigences ont pris une place importante dans notre quotidien. Le dossier

d'aménagement/agrandissement initié dans le cadre du projet de renouvellement urbain devrait contribuer à proposer de meilleures solutions, qui orientent également la dynamique d'avenir nécessaire à concevoir.

Il y a également besoin d'un dispositif administratif et comptable qui reste fiable et maîtrisé, comme d'une organisation concrète des postes de travail et des emplois qui participent bien à la mise en œuvre du projet. Nous avons fait de très gros efforts en matière de professionnalisation et de formation du personnel. C'est un atout maintenant, qu'il faudra préserver. De manière générale, l'ensemble des dynamiques internes de structuration du travail et les outils de « management » doivent également permettre de véritable processus de développement social, au delà des seules procédures qu'ils proposent.

## CONCLUSION

Nous l'avons dit, notre projet social émane d'une action et de modes de structuration du Centre Social et Culturel bien installé dans la structure.

Ce projet social est la base de l'agrément sollicité auprès de la C.A.F. Il est également la base du sens que nous donnons à notre adhésion à la Fédération Nationale des Centres Sociaux et Socioculturels et notre socle d'engagement dans ce réseau. Il est enfin une référence pour le travail des instances et pour mettre en œuvre les règles de fonctionnement de l'association. Il oriente et positionne les sens de travail et de développement de l'action et des activités comme de l'ensemble des initiatives que nous pourrions prendre.

Le Centre Social et Culturel n'est pas qu'un simple prestataire de services. Il travaillera avec ses adhérents comme avec la population et les partenaires à la mise en œuvre de ce projet social. Dans ce sens, les années à venir doivent continuer de marquer des étapes importantes quant aux modalités de développement, d'action, de structuration et d'utilité sociale et collective du Centre Social et Culturel Nelson Mandela.